

COMMUNE DE MEILHAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 avril à 20h00, le Conseil municipal de la commune de Meilhac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MASSY, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 9

Pouvoir(s) : 3

Votants : 12

Date de convocation : 04 avril 2025

Présents : MASSY-ESCOUBEYROU-DUBROQUA-DESVALOIS-BARBARIN--
BEAUDOU-DURAND-FYERE-LEGROS-

Pouvoirs : BRAUD à ESCOUBEYROU / BRUNEAU à DESVALOIS / DELAGE à
DURAND

Secrétaire : ESCOUBEYROU Pascal

MOTION

Délibération N° 2025/19

**Objet : MOTION DE SOUTIEN POUR DIRE STOP A LA VIOLENCE DANS LA VIE
PUBLIQUE EN HAUTE-VIENNE**

Le Conseil municipal,

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Les élus, dans l'exercice de leur fonction, sont malheureusement de plus en plus exposés aux injures et aux agressions. Ces actes portent atteinte à leur mission de représentants de la République, les désignant ainsi comme cibles et les mettant en danger.

De la même manière, les agents des collectivités territoriales et les fonctionnaires de l'Etat, dans l'exercice de leurs missions, sont de plus en plus souvent pris à partie. Alors même que leur devoir de neutralité devrait les protéger de toute mise en cause, ils sont exposés à la vindicte publique.

Les récents événements survenus en Haute-Vienne, impliquant des dégradations et des mises en cause par le syndicat agricole « la coordination rurale de la Haute-Vienne », doivent être fermement dénoncés.

Les tags insultants sur les murs de nos institutions, les attaques diffamatoires sur les réseaux sociaux, les menaces, outrages et injures sont inacceptables. **Une politique de « tolérance zéro » doit être appliquée face à ces comportements qui sapent les fondements du débat démocratique.**

En tant que Maire et élus du Conseil municipal de Meilhac, nous condamnons fermement ces agissements contraires à l'exercice de la démocratie et exprimons notre plein soutien aux personnes injustement visées, notamment : le Directeur départemental des territoires de la Haute-Vienne et ses équipes, le Préfet et les services préfectoraux, les personnels du Conseil départemental de la Haute-Vienne et son Président et des élus.

.../...

Nous réitérons notre soutien à l'agriculture et aux agriculteurs de notre département. Il est essentiel que nous retrouvions collectivement le chemin d'une démocratie agricole apaisée, respectueuse et exemplaire.

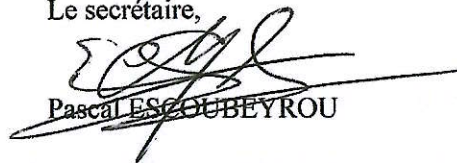
L'intérêt général ne peut se construire dans la violence et l'invective, mais bien dans l'échange et le dialogue. Nous appelons donc chacune et chacun à la responsabilité et au respect de droit et des principes républicains qui doivent nous unir.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 14 avril 2025

Le secrétaire,


Pascal ESCOUBEYROU

Le Maire,

Jean-Marie MAS

